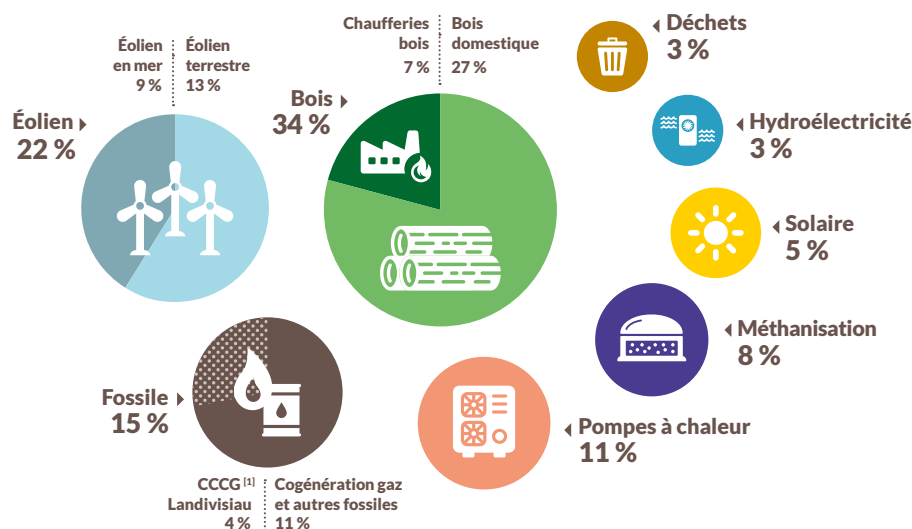


Production d'énergie en Bretagne en 2025

La production régionale a fortement évolué ces vingt dernières années, avec l'essor de l'éolien, de la méthanisation, des chaufferies au bois et du solaire. En Bretagne, les ménages participent largement à cette dynamique grâce au déploiement des systèmes de chauffage au bois et des pompes à chaleur. La production se répartit aujourd'hui entre 53 % sous forme de chaleur renouvelable, 41 % d'électricité et 5 % de biométhane.

Une production renouvelable et fossile en hausse

Mix énergétique de production en 2025



19 TWh

Production d'énergie brute
en 2025, multipliée par 2,3
sur 2012-2025

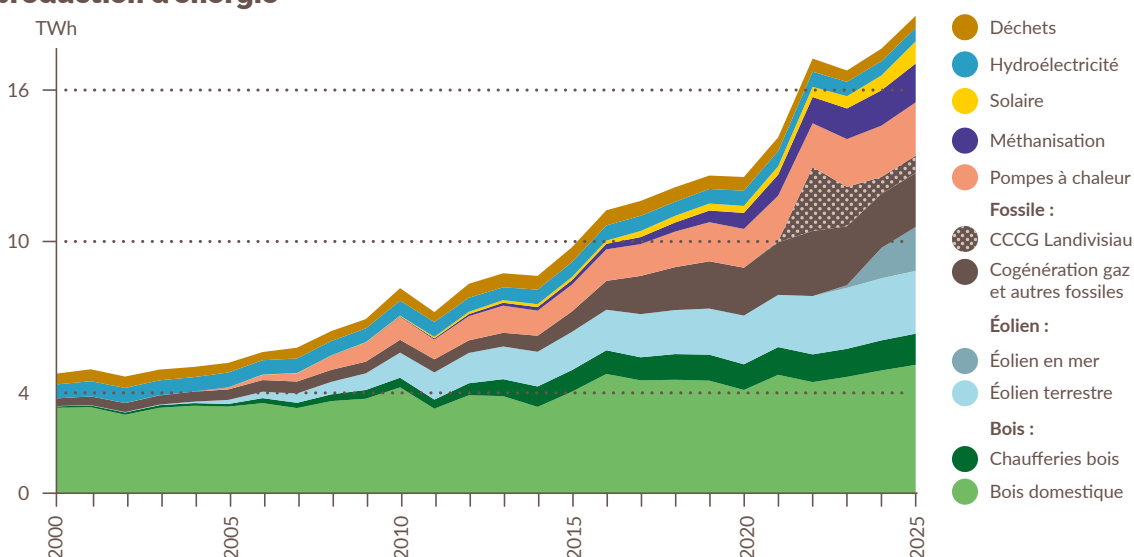
En 2025, la Bretagne a produit 5 MWh d'énergie par habitant (deux fois plus qu'en 2012). Depuis 2012, la production renouvelable a doublé et la production d'origine fossile a été multipliée par six.

[1] Centrale à cycle combiné gaz

Évolution de la production d'énergie

En 2025, les énergies renouvelables représentent 84 % de la production régionale.

En 2024, la production totale couvrirait 23 % de l'énergie consommée en Bretagne.



1 térawatt-heure (TWh) = mille gigawatt-heure (GWh) = 1 million de mégawatt-heure (MWh) = 1 milliard de kilowatt-heure (kWh)

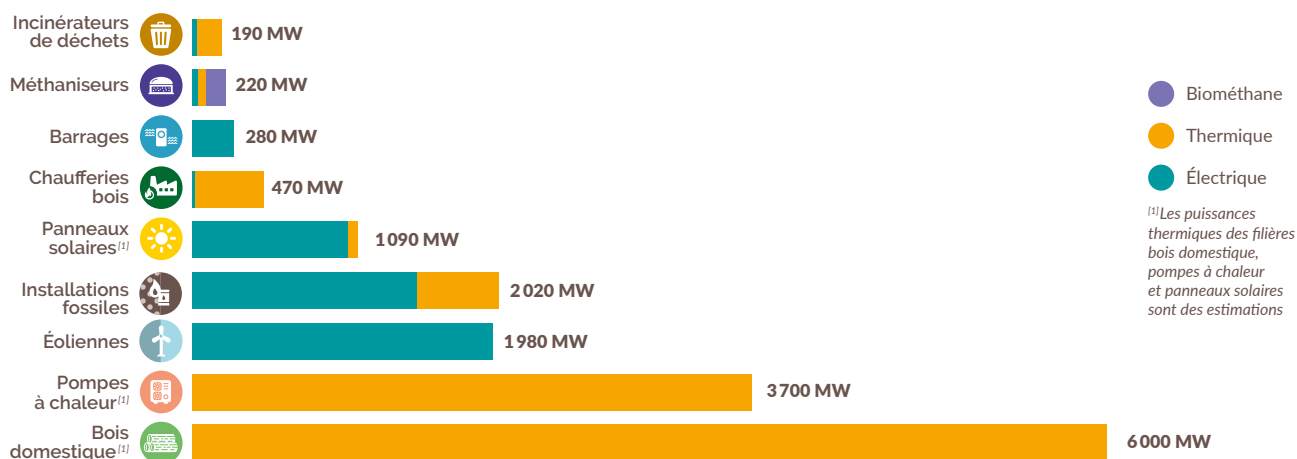
N.B. : faute de disponibilité des données, pour la sous-filière des chaufferies gaz alimentant un réseau de chaleur (sans cogénération) la production 2025 a été pour ce document supposée égale à la production 2024

Parc d'installations

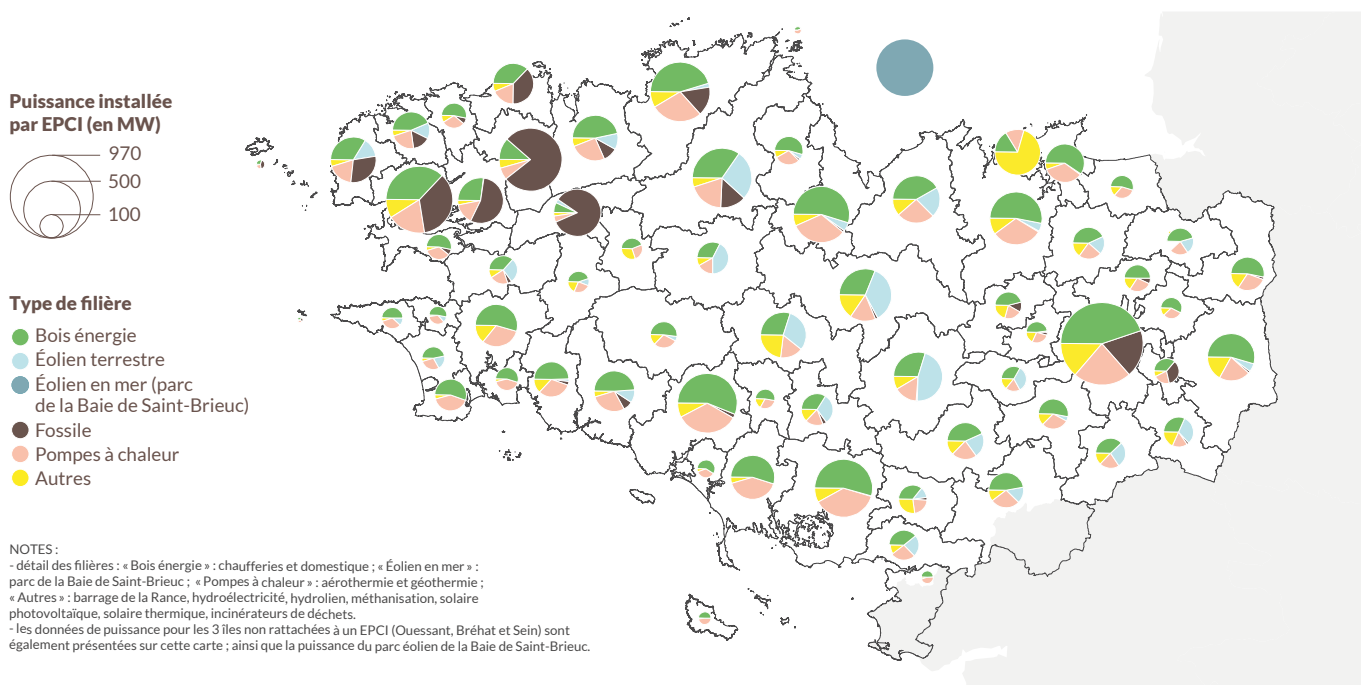
Au total, 87 % de la capacité de production énergétique installée dans la région repose sur des énergies renouvelables et de récupération. Environ 63 % de cette capacité de production est composée d'installations domestiques : équipements de chauffage au bois, pompes à chaleur, chauffe-eaux solaires, panneaux photovoltaïques.

Un parc de production dominé par les filières thermiques

Puissance installée en fonctionnement, par filière, en 2025



Puissance installée par EPCI et par filière, au 31 décembre 2025



Puissance et production sont deux notions bien distinctes. La puissance d'une installation, exprimée en mégawatt (MW) ou kilowatt (kW), traduit la capacité de production maximale d'énergie instantanée, alors que l'énergie, exprimée en kilowatt-heure (kWh), ou autres multiples de cette unité, est produite sur une période donnée. Les deux notions sont liées par le rapport :

énergie (kWh) = puissance (kW) x temps de fonctionnement (heures)

bretagne-environnement.fr/energie

Retrouvez sur le portail web de l'OEB tous les contenus concernant l'énergie et les gaz à effet de serre : articles d'analyse, tableaux de bord, cartes, infographies, jeux de données, méthodologie, etc.